



Enquête publique :

Les 23 retours de l'enquête publique distribuée avec la gazette n° 9 permettent de dégager les points suivants :

- Un attente très forte dans le domaine de la circulation aussi bien piétonne (trottoirs, chemins) que routière (vitesse excessive, sécurité des piétons et des cyclistes). Thème lié à l'entretien général de la commune.
- Plusieurs questions sur le développement de la couverture adsl de la commune.
- Egalement plusieurs suggestions concernant le stade, « lieu qui mérite d'être davantage utilisé ».

Ces trois points seront étudiés lors d'une réunion de l'équipe municipale, des éléments de réflexion vous seront alors apportés. Mais d'ores et déjà, voici une série de réponses aux diverses questions relevées dans l'enquête publique :

- Oui, les cours de tennis sont bien en accès libre (voir gazette n°8), veillez cependant à libérer les terrains toutes les heures si d'autres joueurs se présentent.

- Les containers de tri sélectif seront bien dissimulés par un écran de verdure (voir gazette n°9). Une installation au Pont du Coudray aurait engendré des frais importants, l'étude a été menée.

- Les deux tilleuls qui faisaient face à la mairie ont dû, à notre plus grand regret, être coupés pour des raisons de sécurité. Les travaux ont abimé leurs racines. Fragilisés, ils présentaient un danger certain. La municipalité a donc décidé de profiter de la présence des engins de chantier pour les abattre. Attendre aurait entraîné des frais importants pour une coupe inéluctable... l'aménagement de la place de la mairie saura, nous l'espérons, compenser leur disparition pour les habitants qui étaient très attachés à ces deux arbres.

- Le développement rapide de la commune ces dernières années a entraîné une charge de travail sans cesse croissante pour les agents municipaux. Ce phénomène est particulièrement marquant à la cantine de l'école (une centaine de convives chaque midi). Cependant, comme indiqué dans la gazette n°8 (budget communal, avant dernier paragraphe), les finances de la commune, bien que saines, ne permettent pas actuellement d'engager de nouvelles dépenses importantes. Remercions donc nos agents communaux, épaulés par le travail de la commission « personnel »: leur efficacité permet de garder une situation délicate sous contrôle !

- Recevoir les comptes-rendus complets des conseils municipaux mensuels ? La gazette a pour vocation d'informer les habitants d'Amayé sur la vie de la commune. Un compte rendu complet des conseils municipaux nous semblerait un peu trop rébarbatif Ces comptes rendus sont cependant affichés dans la commune (voir gazette n°6) et librement consultables en mairie.

D'autres réponses dans la prochaine gazette, n'hésitez pas à déposer de nouvelles questions ou suggestions en mairie (casier « gazette») !

Véhicule communal :

La précédente gazette vous avait informés du fâcheux sinistre survenu au véhicule des services techniques conduit par un agent municipal dans le cadre de ses fonctions. Ne circulant que sur la commune et dans un souci d'économies, il n'avait été assuré qu'aux tiers et les réparations excèdent le prix du véhicule ...

Le conseil municipal a donc voté à l'unanimité la reprise de la carcasse par un professionnel pour la somme de 1 100 € ainsi qu'une indemnisation à titre purement commercial de 750 € par la compagnie d'assurance. Pour mémoire le véhicule avait été acheté d'occasion 5500 € au mois d'avril. Aucun remplacement n'est pour l'instant prévu, mais cette question devra être abordée dans le cadre du budget 2010.

Commissions :

Au vu de la charge de travail trop importante pour un seul responsable, la commission éducation, sport et loisirs est dissoute et remplacée par une commission éducation présidée par M. Christophe Forant (assisté par Mmes Legoupil, Lebigot et Ms. Delaunay, Crave) et une commission jeunesse et sports présidée par M. Delaunay (assisté par Mmes Legoupil, Lebigot et Ms. Delaunay, Crave et Courant).

Artisans et travailleurs indépendants

Le bulletin municipal qui paraîtra début 2010 intégrera la liste des artisans et commerçants de la commune.

Par conséquent, si vous êtes artisan ou travailleur indépendant et souhaitez apparaître dans ce bulletin, veuillez contacter la mairie le plus rapidement possible.

Le lavoir :

C'est par voie d'affichage, sur des pancartes placées aux différents carrefours de la commune, que l'association « les Gais Lurons » avait proposé à la population d'Amayé de venir nettoyer le lavoir situé derrière la maison des Tilleuls le samedi 10 octobre. Le petit déjeuner était offert par l'association, le pique-nique par la mairie. Bien que déçus par la faible affluence (les membres de l'association, 3 jeunes de la commune et M. le Maire), les « Gais Lurons » se déclarent satisfaits du travail accompli. Nettoyé du toit au sol, ce monument du patrimoine communale n'attend plus qu'une teinte et un fleurissement (avec plantation d'un pommier) prévus au printemps. En espérant que vous serez présents au prochain rendez-vous, les « Gais Lurons » vous invitent à venir admirer notre lavoir qui a retrouvé sa jeunesse !



Angel Coiff' :

Angélique (en photo ci-contre), coiffeuse à domicile, fête ses 3 ans d'exercice dans la commune.

A cette occasion elle souhaite remercier sa clientèle pour sa sympathie et sa fidélité !

Angel Coiff' (hommes, femmes, enfants), sur rendez-vous au 06 65 60 19 92.

Les anciens de la commune se sont réunis le dimanche 18 octobre pour leur traditionnel repas annuel. Compte-rendu dans la prochaine gazette !

La chorale Cant'Amay a repris les répétitions à la salle des Tilleuls, il n'est pas trop tard pour rejoindre les choristes !

Renseignements au 02 31 26 18 12 ou au 02 31 80 56 23

Football :

Il y a 62 ans (en 1947) naissait le premier club de football d'Amayé : L'Union Sportive d'Amaye.

Après une période de mise en sommeil, l'association reprend vie en 1982 d'abord sous la tutelle du Comité des fêtes puis, en 1985, en autonomie sous le nom d'US AMAYE.

En 1993, à la demande du club voisin de Sainte Honorine du Fay, les deux clubs fusionnent et créent l'Entente Sportive Val Normand (ESVN).

En 2000, après plusieurs années d'entente pour compléter les équipes jeunes avec les clubs voisins d'Evrecy et de Esquay Notre Dame, il est décidé, à l'initiative de l'ESVN, de créer un groupement jeunes appelé le Football Club Orne et Odon (FC2O).

L'expérience est concluante et, en 2003, les clubs d'Evrecy, Esquay et Val Normand sont dissous pour laisser place à un nouveau club: le FC2O.

Fort de cette fusion, mieux structuré et plus ambitieux, le FC2O (188 licenciés dont 33 débutants et 27 poussins, 19 licenciés d'Amayé) mène une politique volontariste pour les jeunes qui bénéficient de l'encadrement de grande qualité de Sébastien Grenier. Celui-ci a, en particulier, organisé deux stages de foot qui ont remporté un franc succès.

Le club met actuellement tout en œuvre, avec le soutien des communes, pour salarier M. Grenier en tant qu'éducateur sportif. Après une saison en promotion d'honneur, l'équipe première (senior A), quant à elle, évoluera cette année en première district.

Les mairies concernées (Evrecy, Esquay Notre Dame, Amayé Sur Orne, Sainte Honorine du Fay et tous les hameaux avoisinants) se sont engagées à financer ce club par le biais de subventions (pour mémoire 1300 € par Amayé) et de lui laisser l'utilisation prioritaire de chaque terrain et vestiaire.

« Le FC2O est le club de référence pour les habitants d'Amayé » précise Régis Olivier, le nouveau président (habitant d'Amayé !) du club. « n'hésitez pas à consulter notre site internet : <http://www.fc2o.com>, vous y trouverez différents articles sur la saison actuelle ou passée, des photos et tous les renseignements pratiques utiles. Vous pouvez également contacter M. Grenier au 06 82 07 90 56. »

Balades :

Une nouvelle saison démarre pour les randos de l'ICL., pour marcher dans une ambiance joyeuse et conviviale avec un pot offert par chaque municipalité à l'issue de la ballade !

Toutes les infos sur le site de l'ICL (recherche par « icl val d'orne) ou en contactant un des représentants de la commune (André Porcher, Alain Gergaud ou Eliane Jodocius).



Artisanat :

Artisan électricien installé à Amayé, sa sensibilité au respect de l'environnement a incité Régis OLIVIER (ADIE électricité, recommandé par l'ADEME, label QualiPV) à étendre son activité dans l'installation de systèmes de production d'énergies renouvelables.

Des panneaux solaires installés sur votre toit, par exemple, vous permettent de produire de l'électricité qui sera revendue à un fournisseur (EDF ou autre).

Au delà d'un placement financier (le taux d'ensoleillement de nos régions est suffisant pour assurer une rentabilité sur plus ou moins dix ans, en partie grâce aux aides et subventions importantes de l'état (crédits d'impôts) ou du conseil régional (chèque éco-énergie)), l'installation d'un tel système est avant tout un geste éco-citoyen. A grande échelle (comme en Allemagne), il serait ainsi possible de supplanter les centrales électriques à charbon ou gaz, grande productrice de CO2 ...

Une installation est visible sur le toit de M. Olivier (9 rue Alphonse Allais à Amayé) mais n'hésitez pas à le contacter au 06 50 44 82 72 pour une consultation/information, l'installation se fait en quelques jours !



Panier sympa, votre superette au cœur du village.

Déjà plus d'un mois que nous partageons la vie de votre superbe commune.

Ces quelques lignes commenceront par les remerciements que nous adressons à la municipalité, aux associations et à tous les habitants qui nous font confiance.

Bienvenue à tous ceux qui n'ont pas encore franchi le seuil de notre porte.

Agréablement surpris par les marques de sympathie de bienvenue qui nous ont été adressées.

Rappelons en quelques mots les services apportés par le magasin : épicerie, rayon frais, fruits et légumes, fleurs et plantes, dépôt de pain, de viennoiseries, de journaux et de gaz, livraison à domicile.

Ce magasin est devenu un lieu de rencontre et de convivialité. La pérennité du Panier Sympa assurera un lieu de vie supplémentaire à la commune !

Ouvert du mardi au samedi (8h30/12h30, 5h30/19h30) et le dimanche de 8h30/12h30.

Tel : 02 31 23 76 22 Mme et M. Lafontaine.



APE :

L'association des parents d'élèves de l'école d'Amayé propose à vos enfants (à partir de 5 ans) de participer à des ateliers bricolages/loisirs créatifs pendant les vacances de la Toussaint à la maison des tilleuls les lundi 26 et vendredi 30 octobre ainsi que le lundi 2 novembre de 14h à 17h. Goûter offert, bénéfices reversés à l'école. Inscriptions (très rapidement) au 02 31 08 28 03 ou au 02 31 37 77 06, tous les parents volontaires pour aider les enfants lors de ces après-midi seront les bienvenus !

Spectacle :

Le prochain spectacle proposé par l'OMAC Evrecy-Orne-Odon aura lieu le samedi 14 novembre à Evrecy. Du théâtre chanté inventif et poétique à partir de 10 ans présenté par la troupe X'Filles. Réservations au 02 31 80 57 49 le mardi précédent le spectacle, tarifs : 9,50 € adultes, 3,50 € de 11 à 18 ans, gratuit pour les moins de 11 ans.

Savanna :

Reprise des soirées à thème au Savanna ! Un samedi sur deux avec au menu : Halloween/tartiflette le 31 octobre et choucroute le 14 novembre, sur place ou à emporter la réservation est recommandée.

Et toujours le plein de nouveautés avec une trentaine de plats différents à la carte (dont un menu enfant avec une surprise pour une soirée familiale) et la possibilité de varier ses compositions. Ajoutons une recette de pain améliorée pour une meilleure tenue et l'arrivée de « l' frite du ch'nord », la véritable frite du nord !

Dans un souci de rapidité du service, Elodie et Anthony vous proposent de passer vos commandes importantes par téléphone au 09 63 58 59 18.

Rappel : la « kebab Attitude », pour vos soirées entre amis ou une réunion de famille, un kebab complet chez vous avec prêt gratuit de tout le matériel et fourniture de l'ensemble des ingrédients pour 8 € par personne.



Mémoire :

Lors de la libération d'Amayé, le 43^{ème} régiment gallois n'a découvert qu'une seule habitante, une certaine « Marie Castrol » malheureusement inconnue de l'état-civil.

Dans le cadre d'un travail historique, la précédente classe de CM2 de l'école d'Amayé, prend contact avec M. Tony Pengelly, vétéran de ce régiment, qui leur adresse plusieurs photos sur lesquelles il apparaît en compagnie de « Marie Castrol »

Il n'en faut pas plus pour débiter un travail d'enquête que la gazette n° 8 relaie en présentant une des photos. Qui est « Marie Castrol » ?

L'appel a porté ses fruits et les élèves de CM2 remercient Mme Langlois et M. Duval pour leurs réponses qui ont dévoilé une histoire peu banale.

Mme Castrol s'appelait en réalité Marie Josèphe Ruello (née en 1869). Elle s'est installée en 1897 à Amayé (dans un logement attenant à l'actuelle ferme Lemonnier) pour s'occuper de prêtres à la retraite.

« En 1944, les Allemands ont évacué le village. De nombreux habitants s'étaient cachés dans une faille aménagée au bout de l'actuel terrain de foot, mais surpris de ne trouver que très peu d'habitants, les soldats allemands ont ratissé la commune et ont fini par nous trouver pour nous emmener vers Trois-Monts puis vers la Mayenne. Ensuite le retour fut une autre histoire ... » raconte Mme Langlois.

Mme Ruello était d'un caractère peu sociable et vivait recluse, c'est ainsi qu'elle fut la seule à échapper à la rafle (capturée quelques temps après elle avait réussi malgré tout à s'échapper !). Voilà pourquoi elle était la seule habitante encore présente dans le village.

Mais pourquoi les vétérans Gallois parlaient-ils de Mme « Castrol » ?

Son fâcheux caractère l'avait un jour poussée à frapper une religieuse avec une casserole. Ce qui lui avait valu le surnom de Marie « Casserole » ...



Mme Ruello, à Amayé, avec des soldats du 43^{ème} régiment gallois, en 1944.



M. Pengelly reçoit la stèle fabriquée par Nicolas et Antoine, accompagnés de Mme Salignon, directrice de l'école.

M. Pengelly est venu à l'école d'Amayé rencontrer la classe de CM2 au mois de juin, accompagné d'une dizaine de vétérans du 43^{ème} régiment gallois. Jeunes et anciens ont partagé un repas particulièrement riche en émotion, de nombreux cadeaux furent échangés dont une stèle en pierre, aux armes du régiment, fabriquée par Antoine et Nicolas Gaillard.

A l'issue du repas, M. Pengelly, le « libérateur d'Amayé » fut décoré citoyen d'honneur de la commune par M. le Maire.

La correspondance entre les élèves et les vétérans continue, ceux-ci reviendront au mois de juin 2010 à l'école pour un nouveau moment de partage. Mais le travail historique n'est pas terminé, il reste trop de zones d'ombre sur Marie Josèphe Ruello au goût de M. Pengelly.

Alors si vous avez d'autres informations, merci de les faire parvenir à l'école (02 31 80 43 45) !

Demandes, suggestions, questions ...

Contactez la mairie ! Accueil par Mme HOMMET lundi (10h-12h), mercredi (9h-12h), jeudi (16h-19h) Tel : 02.31.80.54.49 Fax : 02.31.80.54.49

Mail: mairie-amaye-surorne@wanadoo.fr ou par courrier (boîte aux lettres derrière la mairie)

